



## **Elections professionnelles dans la Fonction publique : déli de démocratie sociale !**

La FSU a défendu les accords de Bercy notamment parce qu'ils définissent le principe de la légitimité des organisations syndicales par le vote des personnels. Elle a œuvré pour que les personnels prennent la mesure des enjeux de ces élections et aient toutes les informations nécessaires. Force est de constater que les ministères n'ont pas voulu mettre en œuvre les outils de la démocratie sociale. C'est inacceptable !

A la fermeture du scrutin, le taux de participation dans l'Education nationale accuse une baisse de 30 points. Il est criant que le ministre de l'éducation nationale a choisi d'affaiblir le syndicalisme : des dizaines de milliers de personnels ont été empêchés de voter : seulement 50% du corps électoral a reçu une notice de vote, de nombreux personnels ne sont pas inscrits sur la liste électorale, les conditions techniques de vote s'apparentent à une course d'obstacles... La FSU et ses syndicats avaient exprimé sans réserve depuis les premières discussions, leur refus de la généralisation du vote électronique. Les tests réalisés il y a 6 mois avaient révélé de graves dysfonctionnements. Le Ministre a fait le choix de poursuivre sans en tenir compte.

La FSU demande solennellement au Ministre de s'expliquer sur les dysfonctionnements constatés lors de ces élections et ce avant toute opération de dépouillement. Elle s'adresse aux autres organisations syndicales pour porter cette démarche ensemble. En tout état de cause la FSU se réserve la possibilité de recours.

La Fonction publique a plus que jamais besoin d'un syndicalisme fort et représentatif. La FSU est déterminée à poursuivre dans la voie d'un syndicalisme d'action et de propositions pour donner un avenir à la Fonction publique et à ses personnels.

Perpignan le 21 octobre 2011